

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LES AUTOCHTONES ET LA COMMUNAUTÉ D'ODANAK : UN PARTENARIAT POUR L'AVENIR?

Entrevue avec Gilles O'Bomsawin, chef du Conseil des Abénakis
d'Odanak

Guillaume Teasdale

Volume 33, numéro 2, 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082595ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1082595ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Teasdale, G. (2003). LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LES AUTOCHTONES
ET LA COMMUNAUTÉ D'ODANAK : UN PARTENARIAT POUR L'AVENIR?

Entrevue avec Gilles O'Bomsawin, chef du Conseil des Abénakis d'Odanak.

Recherches amérindiennes au Québec, 33(2), 120–122.

<https://doi.org/10.7202/1082595ar>

Entrevue

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LES AUTOCHTONES ET LA COMMUNAUTÉ D'ODANAK

UN PARTENARIAT POUR L'AVENIR?

Entrevue avec Gilles O'Bomsawin,
chef du Conseil des Abénakis d'Odanak,
réalisée par Guillaume Teasdale

IL Y A DÉJÀ ENVIRON QUATRE ANS, le gouvernement du Québec adoptait une importante politique de partenariat économique avec les premières nations de la province. Après quelques mois de travail, le ministre délégué aux Affaires autochtones de l'époque, M. Guy Chevrette, annonçait le 29 juin 1999 l'instauration d'un Fonds de développement pour les autochtones (FDA). Le gouvernement du Québec mettait ainsi à la disposition de l'ensemble des premières nations une enveloppe financière de cent vingt-cinq millions de dollars sur cinq ans, pour qu'elles puissent réaliser certains projets de développement économique et mettre sur pied des infrastructures communautaires.

Sans entrer dans les détails, le FDA¹ semblait marquer une étape importante dans les relations entre le gouvernement du Québec et les premières nations. Ce plan mentionnait que l'État québécois voulait s'engager concrètement à aider les premières nations dans leur développement économique. Un partenariat officiel était ainsi proposé en vue d'une collaboration étroite pour la réalisation de projets bien définis destinés à « avoir des impacts positifs sur l'économie, l'emploi, l'aménagement du territoire et la revitalisation des villages » (Cauchon 1999 : 9).

Quelques mois après l'annonce de la création de ce FDA, le 21 décembre 1999, les Abénakis d'Odanak, par l'entremise du Conseil de bande de la réserve et plus précisément de son chef, M. Gilles O'Bomsawin, signaient avec le gouvernement du Québec une Entente particulière établissant les modalités de programmation et de concertation en matière de développement économique et d'infrastructures communautaires. Par cette entente, les Abénakis d'Odanak se voyaient bénéficier d'une somme de 1,4 million de dollars sur cinq ans, pour l'exécution de travaux de développement économique visant à atteindre les objectifs

mentionnés ci-haut. Il est à noter que, préalablement à cet accord, les deux parties avaient signé une Entente-cadre dans laquelle on insistait sur le respect mutuel des cultures concernées. [G.T.]

L'ENTREVUE

R.A.Q. — En quoi consiste la notion de développement pour les Abénakis d'Odanak?

G.O. — Pour nous, le développement c'est l'autonomie. Nous voulons nous gouverner seuls. Pour ma part, mon objectif premier à ce sujet est de rendre la population d'Odanak à l'aise au même titre que peuvent l'être les peuples voisins. En d'autres mots, nous aimerions voir notre communauté se défaire de sa dépendance économique actuelle face aux gouvernements.

Comment percevez-vous ce partenariat avec le gouvernement provincial qui propose de financer des projets de développement autochtone?

Si nous revenons au 1,4 million, c'est un très beau montant, mais c'est la cinquième année que ce projet est en marche et nous n'avons toujours rien reçu. Pour être franc, le partenariat, j'en pense ce que j'en pense. Est-ce juste un beau mot pour les Blancs? Est-ce réellement sérieux comme projet? J'ai déjà dit à M. Guy Chevrette dans une rencontre : « Si vous êtes venus pour nous [Conseil d'Odanak] chanter des chansons, nous ne sommes pas intéressés à entendre un concert ce matin. » C'est de l'avancement que nous voulons, du moins quelque chose de concret. Ça aurait pu être 500 000 \$, versé directement et réellement dans nos poches, et nous aurions été contents; mais le 1,4 million était divisé en quatre parties, soit 278 000 \$ par an. Mais – et je dis bien mais, car j'aurais préféré 500 000 \$ disponible que 1,4 million difficilement accessible – pour avoir ce montant du provincial, il fallait que le gouvernement fédéral accepte de verser le même montant, c'était une condition. Au Québec, dans la vraie vie, ce que le provincial veut, le fédéral ne le veut pas. C'est un jeu de « ping-pong » et c'est ce que nous vivons depuis cinq ans. Finalement, après tout ce temps, nous ne savons toujours pas si nous allons pouvoir nous servir d'une partie du 1,4 million pour construire une infrastructure. Justement, le gouvernement du Québec dit bien que ce montant doit servir pour la construction d'infrastructures. Ça tombe bien car de notre côté nous pensons qu'un centre communautaire,



Le Chef Gilles O'Bomsawin à côté
du drapeau de la nation abénaquise
dans son bureau au Conseil de bande,
Odanak, 15 janvier 2003.
(Photo Guillaume Teasdale)

qui est ce que nous aimerions construire, peut être considéré comme une infrastructure. Mais le gouvernement fédéral ne participe pas, alors nous ne pouvons bénéficier du fonds. Donc, nous ne sommes pas sûrs d'avoir un centre communautaire d'ici la fin du délai prévu par le partenariat pour utiliser ce 1,4 million. La communauté d'Odanak est une des seules dans la région à ne pas avoir de centre communautaire. Présentement, nous avons une salle, mais elle est bien trop petite pour accueillir les quelque deux cent cinquante membres de la communauté. Elle est inadéquate pour nos besoins. Les gens n'assistent pas aux réunions populaires. Un nouveau centre communautaire permettrait de donner un nouveau souffle aux traditions car des personnes, les aînés par exemple, pourraient s'y rassembler pour se raconter des histoires du passé. Ce centre ne serait pas une médaille qui brille au soleil, mais un endroit situé dans un bel environnement et où tout Abénaquis pourrait se rendre.

Vous dites que le gouvernement fédéral ne veut pas vous donner le même montant d'argent que celui que le gouvernement du Québec se dit prêt à mettre à votre disposition. En tenant compte du fait que le FDA mentionne qu'« Aucun projet ne sera inscrit à la programmation et agréé par le ministre délégué aux Affaires autochtones tant que le plan de financement ne sera pas complété, y compris la participation

financière du gouvernement fédéral » (SAAQ 2000 : 10), pourquoi, selon vous, Ottawa ne veut-il pas donner 1,4 million? Le FDA du Québec ne constitue-t-il pas une belle promesse vide parce qu'il exige que le gouvernement fédéral donne le même montant d'argent?

Oui, comme vous dites, le FDA ressemble plus à une belle promesse vide. Sur le 1,4 million, nous ne demandions pas que le gouvernement fédéral nous appuie à 100 %, mais un peu, au moins. S'il n'y avait pas de problèmes entre le fédéral et le provincial, nous pourrions espérer réaliser des projets de développement économique lucratifs. Et je ne crois pas que ce soit à cause de fonds insuffisants – discours classique – qu'Ottawa ne veut pas collaborer.

Pour notre projet de centre communautaire, il me semble que ce n'était pas trop demander au gouvernement fédéral que de participer. Du point de vue financier, ce n'est, à mon sens, qu'un petit projet. Le partenariat doit se faire entre Québec et Ottawa d'abord. Le blocage vient de là, pas de nous. Ce sont toujours les mêmes querelles entre gouvernements qui reviennent.

Hormis cette situation, comment l'ensemble des citoyens d'Odanak perçoivent-ils cette aide financière mise à leur disposition par le gouvernement du Québec? Est-elle unanimement bien reçue?

Oui, elle a été bien reçue par l'ensemble de la communauté, surtout au départ. Mais jour après jour et semaine après semaine, des questions m'ont été posées. Les gens voulaient savoir quand serait construit le centre communautaire de 1,4 million, mais cet argent, nous ne l'avons jamais eu. Il est encore dans les coffres du gouvernement du Québec. Donc, nous attendons toujours que la première pelletée de terre se fasse pour le centre communautaire. L'endroit où nous voudrions le construire a été choisi depuis longtemps. Bref, les Abénaquis d'Odanak perçoivent très positivement cette entente avec le gouvernement québécois, mais encore faut-il qu'elle se concrétise. Cela ne doit pas demeurer un rêve. Les gens veulent un centre communautaire et ils s'en serviraient.

Un tel centre donnerait aussi la possibilité d'accueillir les chefs et les représentants des autres nations autochtones. Présentement, au Québec, Odanak est la seule communauté, parmi les premières nations, qui n'ait pas un complexe assez grand pour tenir des rassemblements. Une assemblée des chefs regroupe plus

de quatre cents personnes, donc la salle doit avoir une grandeur appropriée. On parle de quelque deux cents chefs et conseillers en plus de leurs femmes et enfants qui se déplacent souvent avec eux. Aussi, un nouveau complexe communautaire pourrait comprendre un centre de la petite enfance et une cuisine pour préparer des repas, etc. La construction d'un tel centre communautaire permettrait la tenue d'événements importants et est donc souhaitée par l'ensemble de la communauté d'Odanak. Ce qui revient à votre question : oui les gens voient le fonds d'un bon œil.

Selon vous, ce type d'entente avec le gouvernement encourage-t-il les membres de la communauté à voir leur avenir à l'intérieur même de la réserve? Surtout en ce qui concerne les jeunes adultes?

Malgré l'aide que le gouvernement provincial veut nous apporter, avec cette entente nous sommes encore loin d'être autonomes. Cela complète seulement une couture sur la chemise. Ce serait bien beau recevoir de l'argent pour construire un centre communautaire, mais après il faudrait de l'argent pour l'entretenir. De plus, si ce centre emploie six ou sept personnes, ce n'est évidemment pas suffisant pour relancer l'économie de la communauté. Le concept d'emploi stable commence à disparaître dans la société québécoise et ce n'est pas différent au sein de la communauté d'Odanak, voire pire. Ça fait plus de trois cents ans, ici à Odanak, que nous espérons des jours meilleurs. C'est un projet beaucoup plus volumineux que nous attendons des gouvernements. Dans ces circonstances, l'avenir à l'intérieur de la réserve demeure incertain pour tous, pas seulement pour les jeunes adultes.

Savez-vous si d'autres communautés autochtones au Québec ont bénéficié du FDA? Et comment l'argent a-t-il été utilisé?

D'autres réserves en ont sûrement profité. Mais selon moi, ce doit être des grandes réserves en comparaison d'Odanak. Ce doit être des communautés où, d'avance, les ressources financières sont plus importantes qu'ici. Donc des communautés plus en mesure de payer leur part du projet. Aussi, à ma connaissance, le soutien du FDA dans ces réserves est destiné à des projets comme la construction de centres sportifs, centres communautaires... Rien pour relancer réellement une économie.

Récemment, dans plusieurs médias, la communauté d'Odanak a fait les manchettes

avec un projet de casino. À quand remonte cette idée et d'où vient-elle?

Cette idée remonte à 1993 et elle ne vient pas de moi. À cette époque, le Conseil a été approché par des investisseurs privés de l'extérieur de la réserve. Au début des années 1990, le concept de casino n'était pas très développé au Québec et c'était même tabou. Je ne peux pas dire que cette idée m'enchantait au départ. J'en ai parlé à l'Assemblée des Premières Nations la même année et je n'ai pas reçu d'appui. En fait, je pense qu'un seul autre chef trouvait cette idée intéressante. J'ai donc laissé tomber cette idée. En 2000, d'autres investisseurs, toujours de l'extérieur de la réserve, nous ont approchés pour un projet de casino. C'était des prêteurs sur gage ayant beaucoup d'expérience dans la gestion et le financement de casinos. Eux venaient de Las Vegas. Ils nous ont proposé un projet de casino en deux phases. La première consistait en un bingo et la seconde en un casino comme tel.

Bien sûr, comme plusieurs personnes, l'idée d'un casino nous apparaissait bizarre. Nous pensions aux problèmes de jeu compulsif et autres fléaux. Mais nous nous demandions aussi comment relancer l'économie de la communauté, et cette question nous a finalement amenés à penser que seule l'ouverture d'un casino à Odanak pourrait changer les choses. Notre réserve a une superficie d'un kilomètre carré... Quelle ressource pourrions-nous exploiter? Seules des idées comme celle d'un casino peuvent vraiment relancer notre économie. Aussi, j'en suis venu à me dire qu'ouvrir un casino dans la réserve ne doit pas être plus mal qu'à Charlevoix, Montréal ou Hull.

C'est depuis 1993 que ce projet est dans l'air, mais ce n'est que récemment que nous avons décidé d'aller de l'avant. Depuis les dernières années, j'ai visité quelques casinos situés sur des réserves amérindiennes aux États-Unis, et je peux vous dire qu'ils sont très rentables. La construction de la première phase du projet, une salle de bingo, débutera au début du mois de mai. Elle devrait se terminer en juin, et le bingo, lui, ouvrir à la fin de juillet. Cette phase coûte dix millions de dollars et elle est entièrement financée par les investisseurs de Las Vegas. À plus long terme, si tout va bien, ces investisseurs nous prêteront trois cents millions pour réaliser la deuxième phase du projet, c'est-à-dire le casino avec des machines à jouer et peut-être même une salle de spectacles. Ce serait

un casino dont la bâtisse aurait un cachet amérindien, pour afficher nos origines mais aussi pour favoriser le tourisme.

Nous avons pensé à tout. Nous sommes même prêts à entamer des procédures judiciaires contre le gouvernement du Québec s'il veut nous empêcher de réaliser ce projet. Nous ne voulons plus de « petite politique » pour le court terme. Il est temps de penser réellement à long terme. Le but ultime de ce projet est que la communauté d'Odanak devienne un jour complètement autonome économiquement, et aussi politiquement. Mais je ne pense pas que le gouvernement du Québec va nous faire du trouble pour le bingo; s'il en fait, ce serait plutôt pour le casino! Encore là, je trouverais ça un peu illogique parce que, si nous passons à la deuxième phase, plus de mille emplois seront créés et une bonne partie seront occupés par des Blancs de la région qui, eux, payeraient des impôts.

Quel débat y a-t-il dans la communauté à ce sujet?

En 1993, nous avons fait un référendum dans la réserve pour demander l'avis des gens sur le projet d'un casino dans la communauté. Un peu plus des deux tiers des gens étaient favorables à cette idée. Du fait que la situation économique ne s'est pas améliorée depuis ce temps, j'imagine que l'appui a encore augmenté. Dans la région du Bas-Saint-François, l'opinion publique n'est pas unanimement favorable, mais nous sommes grandement appuyés, surtout par les villages proches.

Avez-vous eu des discussions à ce sujet avec Loto-Québec? La société d'État est-elle d'accord avec ce projet?

Non, pas vraiment. En 1993, avec M. Guy Chevrette et le député du comté, je suis allé voir M. Michel Crête, le président de Loto-Québec de l'époque, à son bureau à Montréal. M. Michel Crête nous a traités avec condescendance. Il ne voulait pas écouter. J'avais presque l'impression qu'il était plus puissant que le Premier ministre. Alors, nous sommes partis. Je n'ai jamais recontacté Loto-Québec parce que je connais d'avance leur réponse. Nous devrions être des associés de Loto-Québec, pas des compétiteurs. Le gouvernement du Québec n'approuve pas ce projet, mais nous nous demandons toujours pourquoi.

Donc, lorsqu'on parle d'un casino, cela n'entre pas dans les paramètres établis pour le FDA pour créer « des impacts positifs sur l'économie, l'emploi, l'aménagement du

territoire et la revitalisation des villages » comme nous le mentionnions plus haut?

Non, cela n'entre pas dans les critères du gouvernement du Québec. Nous sommes autorisés, selon le partenariat, à construire une bâtisse comme un centre communautaire, mais après, que se passe-t-il? Nous engloutirions tout l'argent mis à notre disposition pour faire fonctionner ce complexe et, quand tout le fonds y aura passé, nous devons demander une autre subvention. Mais quand nous signons une entente, qui nous garantit qu'elle sera renouvelée dans cinq ans? Le jour où les gouvernements diront : « Non, nous ne verserons plus un sou aux premières nations », qu'est-ce qu'Odanak fera? Qu'est-ce que les réserves indiennes feront? Oui, les réserves coûtent des milliards au gouvernement canadien, mais il y a une raison derrière cela : c'est parce qu'en vertu de certains traités, il est obligé de le faire.

Ottawa, dans l'histoire, a légué des pouvoirs aux provinces et cela donne parfois lieu à l'adoption de législations contraires à la *Loi sur les Indiens*. Par exemple, la législation du jeu a été accordée aux provinces il y a quelques décennies et, si elle était restée au fédéral, nous aurions un casino depuis déjà quelques années à Odanak et, à mon avis, cela aurait créé, comme je disais, plus de mille emplois dans la région. Les villages autour sont tous aux prises avec des problèmes économiques. Un casino ne servirait donc pas seulement Odanak. Mais Loto-Québec s'oppose farouchement à un tel projet. Donc, si 1,4 million était réellement mis à notre disposition, là au moment où on se parle, je serais drôlement plus optimiste pour l'avenir d'Odanak. Obtenir la permission et les fonds pour construire un casino dans la réserve et créer des emplois pour les membres de la communauté d'Odanak et les Québécois habitant les environs – car nous avons de très bonnes relations avec nos voisins –, serait une bonne façon de montrer aux payeurs de taxes québécois que nous sommes capables de leur remettre leurs deniers d'une autre manière.

Actuellement, la région du Québec où le développement économique est le plus lent, c'est ici dans le Bas-Saint-François, entre Sorel et Nicolet. C'est dommage à dire, mais l'économie de notre région fonctionne beaucoup plus avec de l'argent sale que propre. Le trafic de drogue est incroyablement développé

dans la région. Je parle peut-être avec frustration, mais la question que je me pose le plus souvent est : « Qu'est-ce que le gouvernement du Québec veut faire avec les premières nations? » Je ne dis pas que nous réfléchissons à la possibilité de monter des barricades pour faire entendre notre message, mais on dirait des fois que les gouvernements attendent que nous en soyons rendus là.

Pour conclure, je tiens à dire que j'aurais aimé pouvoir vous parler de réalisations accomplies grâce au FDA dans cette entrevue, mais à cause de la façon dont se déroulent les choses, cela m'était impossible. À moins d'un déblocage inattendu, le 1,4 million sera toujours dans les coffres de l'État québécois à la fin des cinq ans fixés par le partenariat. Le problème, et c'est ce qui me dérange le plus, est que les Québécois vont rester avec l'idée que leur gouvernement a voulu faire une entente avec Odanak et que ça n'a pas fonctionné puisque que les Abénaquis ont refusé de collaborer.

Note

1. Un document d'information sur ce Fonds de développement pour les autochtones est disponible sur le site Internet du Secrétariat aux Affaires autochtones du Québec à l'adresse suivante : <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/objets/fonds-f.pdf>

Ouvrages cités

- CAUCHON, Pierre, 1999 : « Un nouveau Fonds de développement ». *Rencontre* 21(2) : 8-9.
- SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES DU QUÉBEC, 2000 : *Fonds de développement pour les Autochtones. Document d'information*. Ministère du Conseil exécutif, Québec.